

Analyse et réponses citoyennes au plan
"Marseille en grand" présenté le 2 septembre 2021.

Marseille en vrai !



Marseille en Grand

Un mois et demi après sa venue et son discours du 2 septembre, Emmanuel Macron est à nouveau à Marseille les 15 et 16 octobre. Adoptant une posture paternaliste et de réprimande à l'encontre des élu·es locaux, il vient mettre en œuvre un plan qui relève de l'assemblage boiteux, de l'expérimentation libérale et, cela n'avait surpris personne, de l'entrée en campagne à grands renforts financiers. Dans cette situation, il nous est apparu urgent de faire connaître notre analyse de son discours et opposer une réponse citoyenne au Président Macron. Nous publions ce rapport dans l'Agora de Marsactu, sur le site du journal La Marseillaise et le Club de Médiapart et remercions ces journaux pour leur travail.

Il ne s'agit pas pour autant de boudier certains plaisirs.

D'abord, la boîte de pandore métropolitaine a enfin été rouverte. Plutôt que de parler de façon méprisante de "chicayas", une meilleure connaissance de ce débat incessant aurait pu mettre en lumière la quasi-unanimité contre cette structure poussée de terre en 2016 et fonctionnant de façon anti-démocratique. Parmi tous les collectifs citoyens, connus et reconnus à Marseille, qui écrivent ici, aucun n'a par exemple jamais été reçu par les services de Mme Vassal. E. Macron non plus n'a pas daigné recevoir cette société civile agissante, vantée parfois même par ses propres relais locaux. Si aucune réforme démocratique de l'institution n'est prévue pour l'heure, le constat est désormais partagé et nous comptons bien continuer à réclamer la transparence et la démocratie métropolitaine.

Surtout, après des années de mobilisations citoyennes, l'école est redevenue un enjeu central, relayé par les élus locaux et la projection d'un plan de rénovation porté par la nouvelle municipalité. Alors que le coûteux Partenariat Public Privé de Gaudin avait été empêché par une formidable campagne de pétition et un travail judiciaire acharné, que des livres, articles et l'audit citoyen des parents d'élèves et enseignant-es avait mis en lumière l'état de délabrement des écoles, le sujet de leur rénovation est désormais inévitable. Pourtant, en faisant de celui-ci un sujet d'expérimentation pédagogique libérale et nationale, le Président fait tout pour profiter de la situation et appliquer les rêves de concurrence pédagogique de son Ministre Blanquer.

Un plan pas si grand, libéral et des grandes absentes

Malgré cela, ce plan Macron s'avère plus petit qu'il n'y paraît. D'abord, la plupart des mesures annoncées relèvent de l'assemblage de projets, souvent libéraux et sécuritaires, parfois insuffisants et dé-corrélés des besoins, que nous connaissions déjà. Surtout, en l'absence de véritable diagnostic et d'écoute des acteurs de terrain, de grandes absentes pointent leur nez : l'inégalité sanitaire dans la ville, le logement, le chômage et la précarité explosives, la transition écologique. Dans une ville où le tourisme est en train de saturer l'accès au logement et la pollution de l'air, alors que des dizaines de milliers de personnes sont au chômage, mal-logé-es et en situation d'ultra-précarité alimentaire, Macron tourne le dos à un grand nombre des vrais problèmes de Marseille.

En posant une longue série de projets dans le débat public local, Macron espère peut-être saturer la discussion et disperser les réactions. Nous avons voulu lui répondre collectivement.

Nous avons déjà exprimé nos voix avant sa venue : nous ne voulons pas d'un chèque qui servira à la mise sous tutelle du débat démocratique local. Alors que les finances publiques et pouvoirs des collectivités locales sont en berne dans un cadre austéritaire national, d'une disparition de la taxe d'habitation, de compensation insuffisantes, de compétences dispersées et d'un sous-développement structurel organisé en partie par l'Etat, nous refusons l'imposition de politiques publiques pensées sans les citoyen-nes et qui relèvent aujourd'hui d'une posture paternaliste.

Réunis depuis plusieurs années au sein de différentes réseaux inter-collectifs et inter-associatifs, après un meeting intersyndical et national de l'éducation nationale tenu mardi dernier, nous avons voulu poser ici quelques éléments d'analyse non-exhaustifs du plan d'Emmanuel Macron annoncé le 2 septembre dernier, à destination du grand public, des citoyen-nes marseillais-es et des médias. A partir de son propre discours, nous répondons ici au Président Macron : il faut regarder Marseille en vrai, telle qu'elle est, en repartant des diagnostics de terrain, des besoins et en la (re)construisant avec ses habitant-es !

Nous proposons ainsi aux citoyen-nes marseillais-es de participer à construire une réponse d'ampleur et se saisir de ces débats qui structureront notre ville pour les prochaines années. Ils et elles peuvent d'ores et déjà co-signer cette interpellation, avant que nous nous retrouvions très prochainement pour débattre de ses suites.

Pour signer :

<https://forms.gle/SkHVmGe8Xpu6aZMy5>

Les rédacteurs et rédactrices sont des membres des collectifs citoyens, organisés depuis plusieurs années en réseau et portant des propositions communes. Ils et elles se sont appuyées sur les constats et propositions déjà connus des associations, collectifs citoyens, ONGs, syndicats et expert-es scientifiques.

Cécile Baron et Julien Houles, Collectif des écoles de Marseille

Sébastien Fournier, syndicaliste enseignant
Collectif « Technopolice »

Kevin Vacher, membre du Collectif du 5 novembre
Emmanuel Patris, membre d'n Centre-Ville Pour Tous

Emmanuelle Gourvitch, actrice culturelle et syndicaliste

Chantale Meyen, coordinatrice d'ONG

Florence Joly et Charlène Fleury, membres d'Alternatiba Marseille

Mohamed Bensaada, Syndicat des Quartiers Populaires de Marseille

Nicolas Maisetti, chercheur en science politique

SOMMAIRE

p. 4 - Logement : la grande absente du plan Macron

p. 6 - Les écoles : la “contrepartie” libérale d’un plan sans chèque

p. 9 - Protection publique : entre surenchère sécuritaire et mise au pas inutile et coûteuse de la démocratie locale

p. 12 - Crise humanitaire et emploi : Macron à côté de la plaque

p. 15 - Culture : l’Etat d’urgence culturel n’est pas entendu !

p. 16 - Mobilités : Vassal garde la main, Macron finance, les inégalités et les projets climaticides persistent

p. 19 - Le cadre général : Macron, en “père-fouettard” des élu-es métropolitain-es, mais pourquoi faire ?

Logement : la grande absente du plan Macron

Ce n'était qu'une semi-surprise : sur le logement, question cruciale à Marseille, le Président Jupiterien n'a ... rien annoncé. Se cachant derrière les fameux "chicayas locaux", son discours du mois de septembre se résume à trois points :

Ne rien faire, mais faire semblant

1- Une facilitation de l'accès aux aides de l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, dont les dossiers sont instruits pourtant par les services de la Métropole. S'il s'agit d'une demande forte des collectifs locaux, on se demande quelle mesure concrète le gouvernement est en mesure de mettre en oeuvre.

2- une demande aux élus locaux "d'accélérer" qui intervient alors même que la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA-IN) attendue depuis les effondrements du 5 novembre 2018 est enfin installée et rédige sa feuille de route. Lorsque Julien Denormandie était en place, tout était pourtant fait pour "attendre", selon ses propres mots, les élections municipales. Le gouvernement a donc bel et bien sa part de responsabilité dans cette longue attente qui coûte chaque jour un peu plus aux 6 000 délogé-es et aux 100 000 mal-logé-es que compte Marseille. En outre, si l'urgence sociale est là, il ne serait ni crédible ni souhaitable que les technicien-nés désormais en place dans la SPLA-IN prévoient un plan d'aménagement et de réhabilitation à marche forcée, au risque de répéter les erreurs d'autres grands dispositifs d'urbanisme que Marseille a connu, tel Euromed

ou la bien mal connue Opération Grand Centre Ville, initiée en 2011 par l'ancienne municipalité et animée par la Soleam. Enfin, alors que la Métropole fait actuellement barrage à une véritable implication des habitant-es dans la rénovation urbaine, il serait enfin temps que l'Etat prenne une position claire à ce sujet.

3- l'annonce d'un objectif chiffré à 10 000 logements sur la décennie, dont on ne connaît pas réellement la source. Outre le fait que celui-ci soit au final assez faible quand on le rapporte à la décennie, aux 40 000 logements indignes ou aux plus de 800 immeubles évacués depuis trois ans, il relève en grande partie de l'opération de communication. En démarrant sur quatre îlots "démonstrateurs" (deux à Noailles, deux dans le 3ème arrondissement), le Projet Partenarial d'Aménagement signé il y a désormais deux ans ne concerne en effet pas seulement de l'habitat indigne. Sur les îlots de Noailles par exemple, si l'on se réfère à l'étude ETH de 2014, on peut estimer que seule une moitié des immeubles relèvent en effet d'une telle catégorisation. Si le chiffre de 10 000 a été tracé selon cette focale, il est donc probable que le gouvernement gonfle ici artificiellement ses chiffres.

L'urgence : loger tout le monde et dignement

Outre ce qui relève donc d'une démarche viriliste et Jupiterienne de communication, le gouvernement oublie bien volontairement ses propres promesses, déclarations ainsi que les alertes d'une société civile qui n'a pas été rencontrée :

- la promesse d'un véritable audit des logements indignes, formulée dès le soir du 5 novembre par M. Castaner et tout de suite enterrée, alors qu'elle permettrait de développer une véritable stratégie de réhabilitation ;
- le pouvoir de réquisition des logements vacants (36 000 à Marseille selon l'INSEE) dont dispose le préfet pourrait être mobilisé pour faire face à la crise des évacuations qui se poursuit (à rythme quasi constant depuis ces 2 dernières années, d'après la veille citoyenne effectuée par le Collectif du 5 novembre). En décembre 2018, la préfecture estimait devant les collectifs citoyens à 6 mois à 1 an le délai pour sa mise en œuvre. Nous sommes presque trois ans plus tard et cet outil (dont la Mairie dispose également) qui permettrait de répondre à l'urgence, identifier la vacance résorbable et négocier avec les promoteurs un plan de réoccupation/remise pérenne sur le marché de ces logements, n'a toujours pas été mobilisé ;
- L'accroissement de l'offre en logements très sociaux et leur répartition équilibrée par arrondissement. Dans son récent éclairage régional, la Fondation Abbé Pierre tire la sonnette d'alarme en pointant du doigt l'effondrement de la production de logement social, avec un taux de réalisation en Paca sur les 5 dernières années passé de 80% à 57%, une région qui compte 12% de logements sociaux contre 15% en moyenne au plan national, des communes qui préfèrent construire du logement social aux prix proches du marché privé pour les classes moyennes plutôt que du logement très social à destination des plus précaires, pourtant toujours plus

nombreux (17,3% contre 14,6% au niveau national). Ces logements sociaux doivent être mieux répartis sur le territoire, par une réforme de la loi SRU obligeant les communes et intercommunalités à produire une offre à l'échelle des arrondissements et correspondant aux besoins des ménages. Mais l'Etat continue de fermer les robinets du financement, pendant que la métropole refuse d'imposer dans le plan local d'urbanisme un rééquilibrage. Des demandes formulées maintes fois mais jamais entendues.

- la possibilité d'imposer l'encadrement des loyers dans l'ensemble des villes sous tension, une mesure qui n'est pour le moment qu'expérimentale et qui a été refusée par la Métropole. Alors que les craintes se font de plus en plus grandes au vu du développement touristique de Marseille, du manque de maîtrise foncière publique et de logements sociaux, cette mesure est un rouage indispensable pour une rénovation qui profiterait à toutes et à tous.

Les écoles : la “contrepartie” libérale d’un plan sans chèque

Les écoles publiques de Marseille ont fait couler beaucoup d’encre ces dernières années, suscité de grandes déclarations indignées et des promesses non tenues, parfois même, venant de l’ancienne majorité municipale, elles ont fait l’objet d’un déni éhonté. Nous nous souvenons tous de l’interpellation publique de Charlotte Magri en 2015 dans « sa lettre ouverte à la ministre ». Cette lettre reprise en écho par le journal Libération à sa Une, désignant les écoles publiques de Marseille comme « La honte de la République », n’a plus disparu de l’actualité.

Les écoles publiques de Marseille souffrent. L’état du bâti et le manque de personnel municipal sont les 2 causes principales de cette souffrance.

Aujourd’hui, 1/3 de ces écoles nécessite une rénovation lourde et presque toutes requièrent des interventions d’entretien du bâti.

La bataille unitaire victorieuse rassemblant organisations syndicales et collectifs d’usagers dans le collectif contre les PPP a mené au retrait du projet de Partenariat Public Privé pour la réhabilitation de 34 groupes scolaires (sur 472 écoles). Cette lutte a ainsi évité un endettement colossal pour la ville sur 25 ans et l’abandon du bien public aux entreprises privées, pour la reconstruction de quelques écoles. Mais le

constat est implacable. Pendant 25 ans, sous les mandats de Jean-Claude Gaudin, les écoles publiques de Marseille ont été volontairement abandonnées (manque de moyens et désorganisation des services).

Personnel municipal : Marseille en insuffisance structurelle.

Sur le temps méridien, le taux d’encadrement des enfants est catastrophique : 1 adulte pour 50 élèves en élémentaire, 1 pour 25 en maternelle lorsque les effectifs sont au complet. Plus du double de ce qui existe dans les autres grandes agglomérations françaises. La nouvelle municipalité s’est engagée durant la campagne à respecter la norme AFNOR NFX50-220 (1/14 et 1/18) et à tendre vers un Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles¹ par classe de maternelle présent aux côtés des enfants sur l’intégralité du temps en classe. En 14 mois, les recrutements sur postes statutaires n’ont servi qu’à remplacer les départs à la retraite et les reclassements. Aucun budget supplémentaire n’a été attribué pour lancer le plan pluriannuel de recrutement indispensable à un accueil digne des enfants dans les écoles.

La promesse républicaine d’égal accès à l’Éducation est rompue.

L’avènement d’un plan de rénovation du bâti des écoles est une nécessité absolue. Il est à bien des égards une victoire des acteurs du mouvement social et des mobilisations qui sont parvenus à faire de cette question un sujet

¹ Cet agent travaille avec l’enseignant au quotidien au plus près des enfants dans les classes de maternelle

incontournable. Mais il ne solde pas l'ensemble de la question scolaire à Marseille.

Ce constat, sans équivoque, aurait dû donner lieu à l'annonce d'un plan garantissant qu'enfin, dans un avenir proche, les enfants de Marseille pourraient accéder aux mêmes conditions de scolarisation que les autres.

Ce n'est pas le premier plan de rénovation des écoles annoncé pour Marseille. D'autres premiers ministres ou ministres avaient en leur temps promis argent sonnante et trébuchant. Dès lors, au-delà du plan lui-même, E. Macron devait lors de son discours donner les garanties que cette volonté affichée puisse un jour devenir réalité. Nous avons été déçus...

Les enfants de Marseille ne sont en aucun cas responsables de l'état des écoles dans lesquelles ils sont accueillis pour apprendre !

Tout comme les enfants de n'importe quelle autre ville, ils ne sont pas responsables de l'inconséquence des politiques locales qui se sont succédées. **L'état porte une grande responsabilité puisqu'il n'a pas agi alors que le problème était connu de tous.** Il est également le garant de la péréquation, de l'égalité territoriale. Ainsi, l'argument du président selon lequel "il" ne pourrait pas donner de l'argent à Marseille sinon "les autres villes demanderaient qu'on les aide" ne tient pas. Il est du devoir de l'Etat de garantir non seulement les droits des enfants de Marseille, mais aussi ceux des enfants de toutes les autres villes de France.

Une attaque infondée du Président sur le personnel municipal

Nous ne l'attendions pas sur le sujet des grèves à Marseille. Selon M. Macron, les agents feraient grève pour le plaisir ! Il fait fi du danger permanent pour les enfants que représente le sous-effectif chronique dénoncé par les agents des écoles depuis des années. Il enjoint la

municipalité à se réformer pour casser ces grèves. De ce côté, il devrait s'accorder facilement avec la nouvelle majorité municipale puisque, finalement, sa seule action au conseil municipal en ce qui concerne les agents des écoles a été la validation avec Les Républicains et le Rassemblement National d'un accord signé avec les syndicats FO, UNSA et CFTC-CGC qui implémente la loi LREM de modernisation de la fonction publique et qui limite le droit de grève des agents des écoles et des crèches. Les grèves ont toujours été fréquentes sur le temps méridien et sont un casse-tête pour les familles mais la plupart revendiquent le recrutement de personnel statutaire qualifié afin d'assurer l'accueil digne et bienveillant de tous les enfants de Marseille. Finalement, avec la limitation du droit de grève, le problème de sous-effectif subsiste mais il est invisibilisé. La mairie et le gouvernement ont cassé le thermomètre. N'est-ce pas le rêve de tous les gouvernements qui se sont succédés de rendre les grèves invisibles ?

En lieu et place du coup de règle sur les doigts assésés à la municipalité, E. Macron aurait pu, par exemple, lancer un projet de loi fixant un taux d'encadrement minimal sur le temps méridien valable dans toutes les écoles publiques de France et respectant la norme AFNOR NFX50-220.

L'ultralibéralisme de l'Education en marche

Nous l'attendions encore moins sur le terrain de "l'école du futur" ! E. Macron a profité de la tribune marseillaise pour lancer sa campagne présidentielle. Il a proposé une expérimentation qui incarne en tout point le projet ultra-libéral de l'École qu'il partage avec son ministre de l'Education Nationale autour d'un chantage : des moyens supplémentaires pour réhabiliter les écoles délabrées de Marseille contre la déréglementation de l'École.

Deux propositions :

1. *Le directeur choisit ses équipes pédagogiques:* ce qui atteint au cœur les principes d'équité entre personnels et instaure le statut de supérieur hiérarchique du directeur d'école.

2. *Chaque école peut expérimenter des rythmes, une organisation et des contenus différents sur la base de projets financés au choix par l'État :* c'est la contractualisation des moyens. Au lieu d'être attribués en fonction des besoins (cf. Éducation prioritaire), les moyens le sont en fonction des projets, avec tout ce que cela sous-entend d'inégalité et de mise à mal du principe républicain de l'égal accès de tous au Service Public. Chaque école devient différente.

La différenciation territoriale induite par la volonté du Président et l'intrusion du privé dans les écoles via le périscolaire encouragée par le ministère de l'Éducation Nationale, ne laissant que le "socle de connaissance" et l'apprentissage en entreprise aux quartiers populaires ne sont que le prélude à la mise en concurrence des établissements, privés et publics, que le président appelle de ses vœux. La petite pincée d'entrepreneuriat, érigé comme l'alpha et l'oméga de la "réussite", nous fait entrevoir la déréglementation généralisée du travail qui est en cours.

Silence sur le manque de personnel de l'Éducation Nationale

Les personnels médico-sociaux et d'accompagnement des élèves en situation de handicap ne sont évoqués à aucun moment du discours présidentiel. Le suivi médical des enfants au sein des écoles devient de plus en plus difficile au point d'être parfois quasi inexistant faute de moyens humains nécessaires. Cette pénurie de personnel médical particulièrement prégnante en période de pandémie, explique que dans certains quartiers de Marseille, des enfants souffrant parfois de malnutrition ou de difficultés psychologiques,

sont pris en charge tardivement pour des pathologies qui auraient pu être évitées. Le matin même, lors de sa visite de l'école Bouge, le président feint (?) de découvrir le statut de CDD de la très grande majorité des AESH (Accompagnants d'Élèves en Situation de Handicap). Certains enfants ne peuvent bénéficier que de quelques heures d'accompagnement puisque les AESH peuvent être mutualisés. La formation de ceux-ci est bien souvent inexistante... et leur rémunération insuffisante.

Finalement, aux dires du Président, la situation serait en grande partie due à des personnels démotivés et absents alors qu'ils tiennent à bout de bras ce qu'est devenue l'école publique, en particulier à Marseille. Alors que de nombreuses écoles continuent d'être confrontées au problème récurrent du non-remplacement des enseignants par manque de personnel, en lieu et place d'un plan de financement précis et d'une allocation de moyens humains, la visite du Président se résume à l'insulte des personnels, des parents qui ne joueraient pas leur rôle et à un chantage infantilisant envers les collectivités locales.

E. Macron a saisi une opportunité. Le niveau d'effondrement des structures publiques, né de dizaines d'années de clientélisme et de corruption, a mis notre ville dans un état de fragilité et de dépendance importants. C'est le théâtre idéal pour faire de Marseille le laboratoire d'un modèle libéral qu'il chérit. Par le double chantage qu'il impose aux écoles : plan de rénovation du bâti contre dérégulation. Il fait une proposition qui relève de l'indignité politique. Loin de respecter la promesse républicaine d'égalité des droits, il nous impose un projet politique hydroponique.

Protection publique : entre surenchère sécuritaire et mise au pas inutile et coûteuse de la démocratie locale

Après un été marqué médiatiquement par la persistance des réseaux criminels et le meurtres de jeunes, E. Macron, dans la lignée de son ministre Darmanin, est venu en rajouter une couche, moyennant des mesures souvent inutiles et coûteuses.

« Pilonner les quartiers »

Il a ainsi confirmé la venue de 300 nouveaux policiers sur les années 2021 et 2022. Derrière le chiffre, ce sont les missions qui leur sont attribuées qui interrogent. Alors que la saisine médiatisée aux Flamants précédant sa venue avait été moquée au vu de sa faible ampleur, que les renforts continus depuis 10 ans ont montré leur manque d'efficacité, le Président choisit un ton martial et affecte à ces effectifs l'objectif de "pilonner les quartiers". Là où il s'agirait plutôt d'agir rapidement sur l'investigation au niveau national et international, le Président s'est contenté d'annonces très vagues et de continuer à faire comme s'il s'agissait d'un problème marseillais alors que l'ensemble des observateurs s'accordent à pointer du doigt les réseaux transnationaux responsables de la situation. Sur le trafic d'armes, véritable nœud du problème meurtrier qu'il faut distinguer des enjeux de santé publique, pas un mot. Alors que jusque chez Les Républicains, certains élus appellent à un vrai débat sur la dépénalisation du cannabis, Macron a usé de mots très durs fermant la porte à toute discussion raisonnée sur cet enjeu, dans

la lignée de son Ministre Darmanin qui en faisait cet été un problème "moral", fermant les yeux sur les études de santé publique et expérimentation dans d'autres pays. Quant à l'urgente nécessité de protéger les familles de victimes notamment en accueillant leurs signalements et en permettant leurs déménagements avant que les drames surviennent (une demande déjà portée en 2013 par les acteurs associatifs et les familles elles-mêmes, encore réclamée cet été par l'association Conscience représentant notamment des personnes directement concernées), nul mot non plus. Là aussi, il s'agirait d'avoir une véritable "approche globale" pour reprendre les termes consacrés, et mener une politique de logement social permettant ces relogements (et qui pourrait également protéger d'autres victimes, notamment de violence sexistes et sexuelles, LGBTphobes ou inter-personnelles, dont on ne parle que trop peu)

Vidéosurveillance : une mesure déjà refusée par les citoyen·nes

Seule véritable nouvelle annonce, l'imposition de 500 nouvelles caméras de vidéosurveillance, ce que les agents de police eux-mêmes nomment parfois la stratégie du plumeau, déplaçant le problème plutôt que le résoudre. Marseille est déjà l'une des villes les plus surveillées de France, avec plus de 1500 caméras sur le territoire de la commune.

Les associations et collectifs locaux avaient rédigé à ce sujet une [lettre ouverte](#) à l'adresse des candidats aux municipales, et publiée le 5 mars 2020 dans le journal La Marseillaise. Parmi les principaux partis en lice, le Printemps Marseillais fut le seul à nous contacter suite à cette lettre ouverte. S'agissant de notre demande moratoire sur l'installation de nouvelles caméras de surveillance, l'idée était explicitement reprise dans le [programme](#) du Printemps Marseillais. En page 15, celui-ci rappelait « que quatre études nationales successives [avaient] démontré leur inefficacité » (contrairement à ce que E. Macron en dit dans son discours) et que ces équipements étaient « très coûteux (installation, fonctionnement, personnel mobilisé) ».

Un an plus tard, ces promesses pour lesquelles les marseillais-es ont voté ne sont plus d'actualité et le plan Macron vient une nouvelle fois bafouer la décision démocratique locale. S'agissant du moratoire sur la vidéosurveillance, la municipalité continue l'installation de nouvelles caméras dont elle dénonçait pourtant le coût. C'est ainsi qu'elle a voté un [marché](#) estimé entre 12 et 44 millions d'euros assurant la maintenance pour les 4 ans à venir des 1500 caméras actuelles et futures de la ville, mais aussi (pages 6 et 7) son « amélioration » et « l'installation ponctuelle et/ou temporaire de nouveaux points de captation avec ses capteurs vidéos ou spécifiques ». Le [budget 2021](#) de la ville indique également, page 278, que plus de 3 millions d'euros de recettes ont été encaissées par la ville pour procéder à l'« extension de la vidéo-protection », grâce à des fonds transférés par le département des Bouches-du-Rhône et l'État. Quant au budget municipal, il versera au pot commun de la vidéosurveillance [800 000 euros](#) en 2021, et alors que le maire Benoît Payan ne cesse d'insister sur [l'état calamiteux](#) des finances publiques de la ville.

Alors qu'il se livre depuis le début de son quinquennat à une surenchère sécuritaire,

Emmanuel Macron a fait de la répression policière le premier grand sujet abordé lors de sa visite à Marseille et dépense là où les urgences de la ville ne sont pas et qui viennent renforcer le reniement de promesses par une logique de tutelle antidémocratique. Le principal enjeu du chef de l'État, déjà, en campagne a consisté à marteler un discours martial contre le trafic de drogues et les illégalismes populaires, une politique qui a fait la preuve de son inefficacité. Dans le même temps, il engage un bras de fer stérile avec une majorité municipale incapable de tenir ses promesses de campagne, et désormais acculée par l'État qui la somme de revenir sur son projet de maîtriser un tant soit peu l'extension de la vidéosurveillance sur son territoire. Or, la vidéosurveillance est une politique publique qui, à l'échelle nationale, se chiffre en milliards d'euros, dont l'efficacité n'a jamais été [démontrée](#).

Toujours les mêmes angles morts

Enfin, pas un mot sur les violences et abus policiers dans le discours présidentiel, alors que Marseille est une ville où les relations entre la population et les forces de l'ordre restent très tendues et que l'été a également été marqué par la mort du jeune Souheil dans le 3ème arrondissement. Pas un mot non plus sur la corruption et les illégalismes en col-blanc en dehors d'un commentaire elliptique sur les "chicayas locaux", rien de tangible non plus sur l'exigence de probité publique ou le renforcement des moyens judiciaires nécessaire à sa défense. Or c'est aussi là-dessus que l'État s'est montré défaillant, négligeant, voire complice, alors même que c'est là l'une des racines des maux de Marseille, que c'est bien cette inaction coupable qui pourrait aujourd'hui justifier que l'État tente d'intervenir pour résorber les symptômes de cette incurie.

Nous considérons aujourd'hui nécessaire :

- de mener un audit citoyen de la vidéosurveillance, permettant la transparence sur ce sujet, d'évaluer leur efficacité et de réduire drastiquement leur nombre. Cela passera dès maintenant par l'annulation du [projet d'expérimentation de la vidéosurveillance intelligente](#) et du [projet d'Observatoire Big Data de la Tranquillité Publique](#), un prototype de police prédictive mis au point par l'entreprise Engie Ineo
- l'ouverture d'un débat public sur l'expérimentation d'une légalisation du cannabis et de ses conséquences économiques et sociales
- la redirection des effectifs de police et des moyens judiciaires vers le traitement des plaintes quotidiennes, l'investigation nationale et transnationale, la lutte contre la corruption.
- l'accompagnement psychologique, social et le relogement des familles de victimes ou menacées plutôt que leur continuelle stigmatisation.

Crise humanitaire et emploi : Macron à côté de la plaque

L'ensemble de ces questions ne sauraient être résolues sans s'affronter au sous-développement structurel de la ville. Alors que depuis un demi-siècle, la ville est sous perfusion d'emplois publics souvent clientélisés, le taux de chômage de 9,9% masque de profondes inégalités territoriales. Avec un revenu médian par Unité de Consommation (UC) de 11 672 euros, (contre 17 548 euros à l'échelle de la ville), le 3ème arrondissement en est l'une des expressions les plus criantes.

Dans son discours du 2 septembre, E. Macron n'a pourtant pas daigné commencer par ce diagnostic de l'emploi et de l'ultra précarité qui a pourtant sauté aux yeux, y compris ceux des acteurs et actrices institutionnelles à travers la double crise humanitaire actuelle, héritée de la vague d'évacuation de logement depuis novembre 2018 et du premier confinement. Les ONGs et associations portent pourtant un constat clair, présenté dans le cadre du rapport PACA du collectif ALERTE publié le 8 octobre 2020.

L'ultra-précarité chronique comme enjeu prioritaire d'une crise chronique

Parmi les 100 quartiers les plus pauvres de France, 25 sont à Marseille. Près de la moitié du périmètre communal est classé en « zone urbaine sensible », et le taux de pauvreté, de

14,5 % en France, y est de 25 %, dépassant même les 40 % dans le centre-ville (1er, 2e, 3e arrondissements) et les « quartiers Nord » (14e et 15e arrondissements), pour atteindre son record national dans le 3e arrondissement, avec 53 %. Aucune autre grande ville de France ne recèle une telle concentration de pauvreté.

La crise chronique engagée en 2018 a été suivie d'une crise aigüe sans précédent, provoquée par la pandémie de la COVID-19. Elle a entraîné une aggravation de la pauvreté via une intensification, une diversification et une accumulation des problématiques. La pauvreté est en effet un phénomène systémique et dynamique. Comme une double peine, les conséquences sanitaires et sociales de cette crise percutent donc de plein fouet les personnes les plus précaires, privés d'un toit ou mal logés.

Plus de 290 000 logements sont sur-occupés en région PACA (12,9 % des résidences principales, un habitant sur 4 dans certains quartiers de Marseille). Près de 133 000 logements y sont potentiellement indignes, dont 40 000 à Marseille. C'est aujourd'hui plus de 30 000 ménages en France qui se trouvent menacés d'expulsions avec concours de la force publique depuis le 1er juin 2021, quand on comptait 15 000 expulsions par an avant la crise. Si l'on y ajoute les pertes de revenu, liées à la déstructuration de l'emploi formel et informel, et les situations de surendettement, le drame social ne peut aller qu'en s'accroissant. Au niveau national, le nombre d'allocataires du RSA avait déjà augmenté de 7,5 % de décembre 2019 à décembre 2020, contre 11,8 % en PACA. Et pourtant, les situations de non-recours ne

cessent d'augmenter. Fin 2020, 64 % des personnes interrogées à Marseille par Action contre la Faim témoignaient avoir des difficultés à contacter les services sociaux, porte d'entrée vers l'accès aux droits.

Santé et alimentation, les crises dans la crise

Les personnes déjà éloignées du droit à la santé et du soin ont vu leur situation s'aggraver. Cette situation rappelle le rôle fondamental des déterminants de santé (accès au logement, à l'eau et à l'assainissement, à l'alimentation, etc.) dans la prévention de la maladie et des renoncements aux droits et aux soins. Et pourtant l'étude COVID Homeless menée à Marseille par l'AP-HM, en partenariat avec Médecins du Monde, a relevé un taux de séroprévalence de la COVID-19 deux fois supérieur à celui de la population générale. Ce taux est notamment corrélé aux situations socio-économiques et d'habitats indignes. Sur ce front-là, il a fallu que les acteurs et actrices associatives créent eux et elles-mêmes les dispositifs de dépistage dès le premier confinement, avant que l'action publique ne les suivent. Admettant dans son discours les enjeux de sous-vaccination (en août, seuls 35% des habitant-es du 15^{ème} arr. avait reçu au moins une dose de vaccin contre 63% de la 8^{ème} arr. et 70% en France) et de surcontamination, on se demande ici comment le Président a-t-il pu se contenter de simples appels à la mobilisation sans stratégie d'aller-vers ou nouveaux moyens.

Pour ces personnes particulièrement à risque, l'alimentation devient une variable d'ajustement. L'accès à l'alimentation est un droit, mais 10% de la population française fait aujourd'hui appel à l'aide alimentaire. Action contre la Faim, dans son enquête, soulève que, bien que 61 % des familles interrogées à Marseille bénéficiaient d'une aide alimentaire, 8 % d'entre elles étaient en situation de faim

sévère et 37 % de faim modérée. Le système d'aide alimentaire actuel a été pensé dans les années 1980 comme une réponse d'urgence, il est aujourd'hui devenu une réponse structurelle, Il repose pourtant principalement sur l'engagement bénévole, associatif, citoyen d'une part, et l'anti-gaspillage d'autre part.

Il y a donc urgence à renforcer l'ensemble des dispositifs d'aide, d'aller-vers et d'accès au droit. Mais il est d'autant plus essentiel d'appeler la puissance publique à véritablement relayer l'action associative et citoyenne. Cela ne peut se faire qu'avec l'adaptation, la pérennisation et le financement durable de politiques publiques, notamment de protection sociale, à la hauteur des réalités et de l'ampleur des besoins. Ce travail commun doit prendre appui sur des diagnostics partagés reflétant les réalités les plus locales, qui sont encore trop rares, c'est pourquoi le Collectif Alerte PACA appelle de ses vœux à la création d'un observatoire des grandes pauvretés.

La start-up nation encore en Marche

Plutôt que de répondre à ces observations maintes fois rappelées, dont le directeur de la DREETS admettait mercredi dernier qu'il « aurait pu faire les mêmes constats », E. Macron est venu à Marseille vendre sa « start-up nation », version marseillaise. En appelant à l'installation en urgence de 3 « carrefours de l'entrepreneuriat », le Président sous-estime de façon très claire l'ampleur du problème. Le pôle culturel-cinéma annoncé apportera lui essentiellement des emplois à destination de nouveaux et nouvelles venues dans la ville, alors que les habitant-es actuel·les ne connaîtront pas de nouvelles perspectives d'emploi. La réquisition du McDo de St Barthélémy, devenu l'Après M, et le réseau de plus d'une centaine de collectifs d'habitant-es ayant mené le front de l'aide alimentaire depuis un an et demi en sont

l'expression criante : les pouvoirs publics manquent aujourd'hui à leurs missions de relance économique et de soutien aux plus précaires.

Comment croire et espérer que les quelques centaines d'emplois, que le rêve américain ainsi vendu par le Président puissent résorber durablement la crise sociale et économique actuelle, ou rattraper le sous-développement de la ville de Marseille ? Alors que les syndicats réclament depuis de nombreuses années, propositions concrètes à l'appui, un plan de reconversion écologique et industriel sur l'ensemble du département, que l'économie sociale et solidaire se développe sans appui public, il y aurait urgence à s'affronter au nœud du problème.

Culture : l'Etat d'urgence culturel n'est pas entendu !

La crise sanitaire a, on le sait, accrue les inégalités. Toutes les inégalités.

En matière d'accès à la Culture comme ailleurs.

15 mois sans cinémas, spectacles, musées,

15 mois sans pratiques amateurs,

15 mois sans que nos enfants ne puissent bénéficier des interventions d'éducation artistiques et culturelles à l'école ou hors temps scolaire – leur seule pratique pour certains,

15 mois qui ont creusé plus encore le fossé entre ceux qui ont accès à la Culture et ceux qui ne l'ont pas. Et parce que ceux qui en sont éloignés de ma culture, le sont généralement aussi de la santé, l'instauration du pass sanitaire a sonné comme une double peine, éloignant, triant, séparant encore.

Si les annonces du Président Macron n'ont pas vocation à être une réponse à la crise sanitaire – les plans de relance successifs au secteur auraient dû jouer ce rôle - elles ne peuvent néanmoins ignorer ce contexte.

Elles ne peuvent pas ne pas poser la question de l'intérêt général, du bien commun, de la liberté d'expression, de l'émancipation des personnes, du partage des savoirs et du sensible.

Elles ne peuvent pas ignorer la pénurie d'équipements, de bibliothèques, de lieux de pratiques et d'enseignement artistiques à Marseille.

Elles ne peuvent pas ignorer les acteurs et actrices qui infusent l'art et la culture, dans l'ensemble de quartiers de de notre ville, auprès

et avec ses habitants. Un travail de proximité, souvent invisibilisé.

Elles ne peuvent ignorer la situation exangue des structures sociales et d'éducation populaire, maillon indispensable entre artistes et habitants - porte d'entrée dont on ne saurait se passer.

Le choix du Président, en matière de Culture est pourtant tout autre.

Le soutien à l'industrie créative et culturelle – qui certes créera quelques emplois - l'accompagnement de « plusieurs autres Grands Projets », répondent bien plus à des questions d'attractivité territoriale que de démocratie et d'accès à la Culture. On se souvient de l'effet vitrine de MP 2013 – piloté par la Chambre de Commerce et d'Industrie – et à son absence flagrante de retombées et d'effets structurants pour les marseillais.e.s.

Une fois de plus – fort de sa vision néo-libérale, le Président floute la frontière entre public et privé. Une fois de plus, l'argent public sera capté en premier lieu par l'industrie – fut-elle créative et culturelle. L'Etat arrose où il pleut ; le rapport de la Cours des Compte sur le plan de relance est sans appel.

Au printemps dernier un Manifeste pour que vive la culture - Pour un Etat d'urgence culturel, rédigé par la municipalité de Marseille et des acteurs.trices culturel.les, signé par de nombreux citoyens, appelait à promouvoir la culture en tant que pilier du développement durable, de l'émancipation humaine, de la solidarité, de la paix et des droits humains.

Regrettons qu'il n'ait pas été entendu !

Mobilités : Vassal garde la main, Macron finance, les inégalités et les projets climaticides persistent

Les transports, autre sujet incontournable à Marseille ont été évoqués comme de grands chantiers dans les annonces du Président Macron, l'Etat promettant de s'en engager aux côtés de la métropole et de la région. Un milliard d'euros sur la table, pas moins...

Et pourtant les annonces du Président apparaissent une fois de plus déconnectées de la réalité de la Ville :

Peut-on considérer comme une grande priorité pour les marseillais.es la création d'une liaison souterraine pour la ligne de train à grande vitesse Paris-Vintimille et le réaménagement de la gare Saint Charles (pour un montant global de 300 millions d'euros) soit une priorité ? Signalons par ailleurs qu'il s'agissait là d'engagements déjà pris, et financés, par Jean-Marc Ayrault à la suite d'un précédent grand manège ministériel en 2012/2013.

La Métropole des inégalités reste pilote

En validant l'objectif de réalisation des projets de transports en commun actuellement « sur la table » par la Métropole, on se demande enfin en quoi l'Élysée cherche réellement à penser l'aménagement du territoire ? Le PDU élaboré par la Métropole et récemment soumis à consultation publique manque cruellement d'ambition et ne permettra pas, à l'horizon 2030, d'atteindre des objectifs de réduction significatives des GES émis par ce secteur au niveau de la métropole.

En projetant de diminuer de seulement 7% la part modale de la voiture, est-on vraiment à la hauteur des attentes des habitant.es de la ville de Marseille ? La politique du tout-voiture et le mépris affiché de la métropole pour les mobilités douces comme la marche et le vélo perdurent à l'heure où la logique de l'urgence climatique et sociale devrait prévaloir pour conduire à de véritables changements sociétaux. « En même temps », les projets concernant le transport qui sont actuellement déployés à l'échelle de la Métropole répondent à des objectifs obsolètes, dans la continuité des politiques engagées depuis toujours et tournées vers le développement d'autoroutes urbaines telles que le projet du Boulevard Urbain Sud, contesté par les riverains depuis de nombreuses années, le contournement d'Arles ou la liaison routière surdimensionnée Fos/Salon.

L'aide de l'état sera conditionnée à une refonte globale de la Métropole, comme annoncé ? La belle affaire... Les débats se sont déchaînés sur la rétrocession de certaines compétences aux communes qui en feront la demande et sur la réforme des modes de gestion des finances de la Métropole. Après une levée de boucliers, le calme chez les élus semble revenu suite à une allocution plutôt rassurante du Préfet Christophe Mirmand... Depuis, la Métropole revendique le maintien de compétences clés pour se transformer en une métropole de « projets » dont celle des transports...

Laisser une équipe planifier et régir les transports et la mobilité sur Marseille, une

équipe qui a fait preuve d'une gestion désastreuse et inégalitaire depuis tant d'années, ne permettra pas de parvenir à la création d'un réseau de transport structuré, qui pallie aux manques d'infrastructures (ou à l'absence d'une offre de service acceptable) dans les quartiers en périphérie de centre-ville de Marseille et qui réponde aux enjeux climatiques et sociaux.

Repenser le réseau de transport...

Les habitants et usagers des transports en commun de la ville de Marseille ne sauraient se contenter du déploiement du PDU de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence tel qu'il est envisagé. Il est urgent de repenser le réseau de mobilité en fonction des besoins, de le faire avec les usager-es et dans un objectif d'égalité territoriale.

La création de quatre lignes de tramway et de cinq lignes de bus à haut niveau de service, telles qu'annoncées par le Président Macron font partie des solutions déjà proposées qui ne permettront pas de désenclaver les Quartiers Nords et Est de la ville. En effet, la prolongation du tramway Castellane-Geze ne prévoit la création que de 4 stations supplémentaires en direction des Quartiers Nords, contre 8 stations en direction du Sud.

La proposition de créer des lignes de tramway supplémentaires ou des lignes de bus à haut niveau de service élude la question de création d'une nouvelle ligne de métro. Encore faudrait-il également que l'offre de service puissent répondre aux besoins des usager-es en matière de fréquence et de régularité.

Il n'est pas acceptable que la deuxième ville de France se contente du réseau actuel de métro. Il est déjà à déplorer que celui-ci soit doublé d'une offre de tramway sur les mêmes axes, délaissant une fois de plus les quartiers périphériques et faisant perdurer les inégalités d'accès au centre-ville. Il conviendrait de pouvoir enfin envisager

une nouvelle ligne de métro pour répondre aux besoins.

... y compris les mobilités douces

Enfin le déploiement du plan vélo 2019-2024, adopté il y a maintenant deux ans, ne s'est pas traduit dans les faits d'aucune réalisation concrète et la Métropole affiche un silence radio retentissant à ce sujet. La principale association de cyclistes à Marseille, le Collectif Velo en Ville se voit régulièrement contraint d'assigner la Métropole en justice pour non-respect de la loi LAURE relatif à l'aménagement d'itinéraires cyclables.

Marseille obtient régulièrement la palme de la ville la moins marchable, la moins cyclable et la plus polluée car les enjeux de mobilité active sont les grands oubliés de la politique déployée.

De façon générale, les objectifs du PDU à l'horizon 2030 en termes de distribution de la part modale de transport sont inacceptables au regard du retard considérable de la Métropole d'Aix Marseille Provence. Se fixer un objectif de moins de 50% de part modale pour la voiture et les deux roues motorisées ne permettra pas Les transports en commun et les modes actifs de déplacements (marche, vélo) restent les grands perdants de ce PDU.

Le flou persiste autour de l'annonce d'Emmanuel Macron sur le Groupement d'Intérêt Public qui serait mis en place avant la fin de l'année. Quels seront ses champs d'application, les seuls travaux ferroviaires autour de la ligne ferroviaire Paris-Vintimille ou l'ensemble de la question transport au niveau de municipal ou métropolitain ?

L'extension climaticide et inutile de l'aéroport toujours contestée, mais confirmée

Pour finir le président de la république a confirmé que « l'Etat assurera les financements en bon ordre et dans les bons temps pour l'extension de l'aéroport et la facilitation de sa desserte et que les dispositions seront prises pour la finalisation d'ici à la fin de l'année 2023, comme il se doit pour les équipements qui étaient prévus pour les Jeux Olympiques. »

Les financements concernant l'extension d'aéroports sont rigoureusement encadrés et un éclaircissement s'impose sur les modalités d'intervention de l'Etat à ce sujet. Le collectif Stop Extension Aéroport AMP a par ailleurs déposé un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille en juillet dernier, considérant que les travaux prévus dans le cadre de l'opération "Cœur d'aéroport" sont entachés de manquements. D'autre part, la construction de cette extension permettrait à l'aéroport d'augmenter son trafic passager, passant de 12 millions annuels à 18 millions annuels sur l'ensemble de l'infrastructure, augmentation incompatible avec le respect de l'Accord de Paris, et alors que l'Etat a été condamné le 14 octobre dans le cadre de "l'Affaire du siècle", recours porté par les 4 ONG Greenpeace, Oxfam, FNH et Notre Affaire à Tous et dont la pétition avait été signée par plus de 2 millions de français-es. L'entêtement de l'Etat à soutenir ce projet est injustifiable, d'autant plus que le coût de l'opération, estimée à 160 millions d'euros pour le seul hall d'aérogare (et à 350 millions au total) pourrait (et devrait) être investi dans un maillage ferroviaire plus dense et plus performant, afin de permettre de rendre les transports moins émetteurs et plus accessibles pour tous·tes.

Le cadre général : Macron, en “père-fouettard” des élu-es métropolitain-es, mais pourquoi faire ?

Lorsqu'en septembre 2012, Jean-Marc Ayrault flanqué de la moitié du gouvernement était venu rendre visite à Marseille-la-malade, la question métropolitaine fut présentée comme centrale. L'absence de coopération intercommunale était alors invoquée par l'exécutif pour expliquer les difficultés de tous ordres : développement économique, inégalités sociales, réseaux de transports, habitats, etc.

Cette visite s'achevait, on s'en souvient, sur la nomination d'un préfet délégué à la création de la Métropole. Quatre ans plus tard, cette mission Théry - du nom dudit préfet - se dissolvait en même temps qu'Aix-Marseille Provence Métropole était instaurée. Avec le sentiment du devoir accompli ? Pas vraiment. Les élus ont déserté ses réunions et méprisé ses travaux. La solution métropolitaine a largement été imposée d'en haut et à marche forcée par les lois (NOTRe, puis MAPTAM) et à peine négociée à la marge par les parlementaires buccorhodaniens. Pas étonnant dès lors qu'en 2021, cette métropole, toute puissante sur le plan des prérogatives, est non seulement inefficace pour produire des politiques publiques justes et efficaces, mais est aussi dénuée de toute légitimité politique (son exécutif n'est pas élu au suffrage universel direct). La situation de 2021 ressemble à celle de 2012. Dans sa configuration de Communauté urbaine, on assistait alors à une cohabitation métropolitaine avec une droite qui contrôlait la mairie et une “gauche” (socialo-guérriniste) maître du département et de

l'intercommunalité. 9 ans plus tard, même configuration de cohabitation mais une situation en tout point opposée : la mairie à la gauche (printano-socialiste) et à la droite, le département et la Métropole. Pour autant, la question métropolitaine est restée sous les radars lors de la visite jupitérienne, reléguée loin derrière les enjeux d'actualité sécuritaires et sanitaires ou ceux de la rénovation du bâti scolaire, rare compétence à être restée dans le giron municipal. La visite du chef de l'Etat avait ceci de délicat qu'elle devait, sur la question politico-institutionnelle, jongler entre les quilles des compétences réglementaires (entre les mains de la Métropole) et celles de la légitimité politique (entre celles du nouveau pouvoir municipal). À qui s'adressait Macron au Pharo ? À tout l'aérophagie d'élus, finalement, quitte à critiquer chacun et à décevoir tout le monde. C'est ici qu'intervient la désormais fameuse saillie des chicayas :

“ Et c'est parce qu'aussi, nous avons sans doute sous-estimé jusqu'ici les divisions. Et je le dis avec beaucoup d'amitié et avec l'envie de réussir avec vous. Mais au fond, l'Etat peut systématiquement arriver en proposant des milliards. Si toujours l'action publique est divisée et les chicayas locaux bloquent l'avancée, ces milliards n'arrivent jamais sur le sol. Mais ça n'est pas la faute de ceux qui les ont dits, avant moi. C'est la faute d'une action collective qui n'arrive pas à s'organiser et se faire.”

Les divisions et le morcellement métropolitain, produit historique de la configuration

territoriale nourrie par les rivalités partisans et institutionnelles. Le Président de la République dresse un diagnostic partagé : les élus de la Métropole sont incapables de s'entendre pour faire progresser l'intérêt général, aveuglé-e-s qu'ils et elles sont par leur médiocre agenda politique personnel. Emmanuel Macron va plus loin lorsque s'adressant à Martine Vassal, il pointe :

“ le seul endroit où on a créé une métropole qui passe beaucoup trop de temps à redistribuer, qui a gardé la complexité d'avant, et qui est en quelque sorte, du coup, elle aussi, a du mal à porter les projets d'intérêt métropolitain qui est un problème. Et donc, elle a des coûts de fonctionnement trop importants.”

En ligne deux mires, deux outils centraux de la gouvernance métropolitaine vassalisée :

- la politique d'aide aux communes : 1 milliard distribué par mandat de manière aussi peu discrète que pleinement discrétionnaire et visant à récompenser les fidèles et à fidéliser les autres.
- les conseils de territoires supposés préserver les anciens pouvoirs d'agglomération (communautés urbaines, d'agglomération, de communes) et un semblant de respect démocratique face à la “monstropole” chère (non) à Maryse Joissains, et devenus une caricature de fiefs détenus par des barons déchus dont l'unique objectif semblait être de détricoter tout projet de financement un tant soit peu structurant.

Reste que si le constat de départ et le diagnostic présidentiel semblent partagés, la méthode interroge. Au-delà du style Macron, on peut s'interroger sur l'efficacité d'une telle posture père-fouettard dans le pilotage des politiques

territoriales. En voilà une curieuse conception de l'autonomie et des libertés locales que cette défiance de l'État ! Ayant abandonné depuis longtemps toute ambition décentralisatrice au profit des politiques d'austérité et de l'instabilité légaloinstitutionnelle, le voilà qui vient “en région” pour insulter les élus locaux de leur suffisance et de leur incompétence alors que lui-même, dans sa méthode, ne fait pas mieux en termes de démocratie, de concertation, d'écoute des diagnostics de terrain que nous avons présenté dans ce rapport. Et tandis que les élus locaux sont invités à remettre leurs copies de propositions en urgence, les injonctions présidentielles pourraient cependant trouver un débouché législatif à travers la loi 3D. La nouvelle mouture viendrait transformer en profondeur la gouvernance métropolitaine aixomarseillaise. Restera alors à ce nouveau texte à être approprié par les élus, au service des populations du territoire et de son intérêt général. Il faudra sans doute plus qu'un discours fleuve.